

**PROJET DE RÉDUCTION DES IMPACTS DES INFRASTRUCTURES SUR LES ÉCOSYSTÈMES
CÔTIERS EN AFRIQUE DE L'OUEST (PRISE) : OUTILS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

TERMES DE REFERENCE

**ESTIMATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES DES ZONES
D'INTERET ECOLOGIQUE OU BIOLOGIQUE DE L'ARCHIPEL DES BIJAGOS**

1. Contexte et justification de l'étude

L'espace côtier ouest-africain abrite plusieurs écosystèmes originaux (mangroves, herbiers marins, estuaires, etc.) et de nombreuses espèces de flore et de faune sauvages. Ces ressources apportent différentes contributions au bien-être humain que les individus et les communautés valorisent. Ces contributions représentent de multiples facettes des moyens par lesquels ces écosystèmes sous-tendent une bonne qualité de vie : de la satisfaction des besoins de base tels que l'alimentation et l'eau à la régulation de l'environnement, sans oublier le sentiment d'identité et le sens de la vie pour différents groupes sociaux.

L'espace côtier ouest-africain fait aujourd'hui face à d'importantes mutations qui s'expriment notamment à travers le développement des infrastructures touristiques, urbaines, hydroagricoles, minières, pétrolières et de transport. Ce processus s'accompagne de dégradation des écosystèmes dudit espace, particulièrement des sites de pontes des tortues marines, de la mangrove et d'une régression des surfaces d'herbiers marins ainsi que de perte de biodiversité. Les conséquences de la mauvaise gestion de ces écosystèmes touchent tous les secteurs de la société. Par ailleurs, les valeurs que nous attribuons à ce capital naturel et les effets des décisions en matière de leur gestion ne sont pas toujours dûment pris en compte dans les plans d'aménagement et autres processus décisionnels.

Face à cette situation, Wetlands International Afrique (WIACO) et le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) mettent en œuvre un Projet de réduction de l'impact des infrastructures sur les écosystèmes côtiers en Afrique de l'Ouest (PRISE) financé par la Fondation MAVIA. Ce Projet PRISE vise à réduire les impacts

des infrastructures sur les écosystèmes côtiers de la Mauritanie, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, de la Guinée et du Sénégal. Les zones d'intervention du projet au niveau de ces pays sont respectivement le fleuve Sénégal et le delta du Saloum, le delta du Kapatchez, l'archipel de Bijagos, l'île de Boa Vista et le Parc National Banc d'Arguin. Les principaux produits attendus du projet PRISE incluent :

- L'élaboration d'outils de planification et de gestion des zones côtières et leur intégration dans les plans de développement nationaux ;
- Le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques dans la maîtrise et la mise en œuvre de ces outils.

Aux fins susmentionnées, il a été prévu de recruter un consultant devant estimer la valeur économique des services écosystémiques des sites prioritaires, dans cette instance celles de l'Archipel de Bijagos. En effet, pour parvenir à une utilisation rationnelle, et pour que les écosystèmes contribuent pleinement au développement durable, les décideurs et les praticiens (tels que les conservateurs de sites) doivent reconnaître les valeurs multiples des écosystèmes et en tenir compte dans leurs décisions, politique et actions. La détermination des valeurs des écosystèmes est également un moyen de façonner les efforts collaboratifs et intersectoriels. En effet, lorsque les parties prenantes d'un secteur prennent des décisions en se fondant uniquement sur leurs intérêts, les avantages pour d'autres secteurs peuvent être compromis ou perdus, perpétuant la dégradation des écosystèmes et limitant les possibilités d'utilisation rationnelle.

2. Objectifs de l'étude

2.1 Objectif général

L'objectif général de l'étude est de faciliter une prise en compte de la valeur économique des écosystèmes de l'archipel des Bijagos et de leurs avantages pour les communautés dans les processus d'élaboration des politiques et de prise de décision. Il s'agit de reconnaître la valeur économique des écosystèmes en vue d'asseoir leur utilisation rationnelle et refléter leur rôle dans les politiques et programmes pour le renforcement de la pertinence et de l'impact de ces derniers.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés sont les suivants :

Rue 111, zone B, villa n° 39B / BP. 25581 Dakar-Fann, Sénégal / tel : + (221) 33 869 16 81

Email: wetlands@wetlands-africa.org / site web : <https://africa.wetlands.org/>

- Cartographier les différentes unités écologiques de l'archipel des Bijagos,
- Décrire les services écosystémiques offerts par les unités écologiques identifiés ;
- Effectuer une analyse des parties prenantes ;
- Analyser les principales activités socio-économiques et saisir le rôle des écosystèmes dans l'amélioration de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique ;
- Estimer la valeur économique des principaux services écosystémiques des zones sensibles (mangroves, herbier marines et sites de ponte des tortues marines) de l'archipel des Bijagos en Guinée Bissau

3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus dans le cadre de cette étude sont :

- Une carte des différentes unités écologiques
- Une description des différents services écosystémiques
- Une analyse des parties prenantes
- Une cartographie des principales activités socio-économiques
- Les valeurs des principaux services écosystémiques
- Des recommandations pratiques visant à protéger les écosystèmes sensibles des effets négatifs issus des activités socio-économiques identifiées.

4. Taches, livrables et calendrier de la consultation

Le consultant aura, durant toute la durée d'exécution du travail, en charge des tâches suivantes :

- Cartographier les zones d'importance écologique et biologique de l'archipel des Bijagos, déterminer leur superficie, décrire leur état présent, les forces motrices de leur dégradation et tendance d'évolution ainsi que les modes de gouvernance,
- Analyse des processus politiques et des objectifs de gestion. Il s'agit d'analyser les processus politiques, les objectifs de gestion et les intérêts en jeu pour les pouvoirs publics et les communautés à la base,
- Réaliser une analyse des parties prenantes (PP) en faisant ressortir les caractéristiques des groupes, les conflits potentiels et des domaines de compromis possibles. Construire la matrice intérêt-pouvoir des parties prenantes et décliner la stratégie à adopter pour chaque catégorie d'acteurs,

- Analyse fonctionnelle : identifier et décrire les services écosystémiques fournis par les différentes zones d'études retenues. Il s'agit de l'identification et de la quantification autant que possible des services écosystémiques dans des unités appropriées (indicateurs écologiques, socioculturels et économique),
- Faire une analyse croisée du développement des infrastructures et l'état de santé des écosystèmes,
- Identifier les services écosystémiques les plus pertinents à inclure dans l'évaluation à l'aide d'applications standard telles que l'outil RAWES,
- Réaliser une cartographie détaillée des activités socio-économiques et saisir le rôle des écosystèmes dans l'amélioration de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique,
- Réaliser une revue de la littérature et faire une synthèse des résultats des études d'évaluation économique des services écosystémiques en Afrique de l'ouest,
- Déterminer la valeur économique des services écosystémiques les plus pertinent avec une explication détaillée des différentes méthodologies utilisées. Ces dernières doivent suivre un processus crédible, légitime et pertinent à même de favoriser une acceptation des résultats par les acteurs,
- Faire une analyse de la répartition des coûts et des avantages au regard des différentes parties prenantes identifiées,
- Faire des recommandations pratiques visant à protéger les écosystèmes sensibles des effets négatifs issus des activités socio-économiques identifiées.

Livrables	Calendrier
Un plan de travail avec un chronogramme bien détaillé et une note de compréhension	Le consultant soumettra son plan de travail et une note de compréhension au coordonnateur du projet PRISE dans les 5 jours qui suivent la signature du contrat.
Un rapport provisoire	Le consultant soumettra à WIACO un rapport provisoire pour révision dans les 20 jours qui suivent l'acceptation du plan de travail
Une Présentation du rapport	Le consultant présentera sous format Power Point les grandes conclusions du rapport à l'ENC du projet PRISE en Guinée Bissau
Un rapport final	Le consultant déposera en format pdf, word et en format physique un document finalisé et approuvé dans les 5 jours qui suivent la

5. Conduite de la mission

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'unité de coordination du PRISE basé à Dakar et l'ENC du projet PRISE en Guinée Bissau pour la réalisation de ses travaux et communiquera les résultats suivant un calendrier élaboré au début de sa mission.

6. Profil du consultant

Le soumissionnaire doit :

- Être basé en Guinée Bissau (consultant local de préférence), ou en dehors avec une bonne connaissance de l'espace côtier ouest africain et des relations avec les experts nationaux Bissau Guinéens ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins Bac+5) en Sciences de l'environnement, océanographie, biologie marine, et ou les domaines similaires ;
- Des compétences en économie de l'environnement, gestion des ressources naturelles, analyse spatiale (SIG) sont des traits souhaités chez les candidats potentiels ;
- Avoir de bonnes aptitudes dans la rédaction de rapports, dans l'analyse et dans la présentation ;
- Être disposé(e) à travailler sous pression et à se déplacer sur le terrain ;
- Être techniquement compétent en lecture et en écriture en français.

7. Durée de la mission

Le consultant disposera de **25 jours de consultation entre le 01 et 30 mars 2021** pour réaliser sa mission jusqu'à la finalisation de son étude.

Il disposera de cinq (5) jours supplémentaires pour l'intégration des observations et le dépôt de la version définitive des documents

8. Soumission dossiers de candidature

Les candidat(e)s sont invité(e)s à déposer leurs lettres de motivation et CV avec le sujet « Valeur socio-économiques » au bureau de Wetlands International Afrique ou par email à : hrprise@wetlands-africa.org **au plus tard le 21 février 2021.**

